

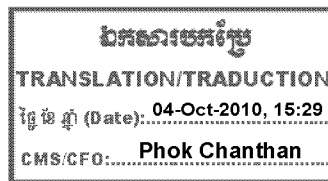
Lettre de sollicitation d'avis

À l'attention de l'*Angkar* du district très respectée et bien-aimée,
à titre d'information

1. L'établissement de la liste de la population du Kampuchéa Krom, dans la pratique, a donné les résultats comme ci-après :

2. Le mari vivait dans notre Cambodge, mais a pris femme au Vietnam. Autre cas de figure, le mari est Vietnamien, mais s'est marié avec une de nos Cambodgiennes. Maintenant, que nous faisons la liste des noms, ils viennent sans cesse demander à retourner au Vietnam. Si l'*Angkar* les autorisait à partir, ils partiraient volontiers. S'ils étaient tous des Vietnamiens, je les enverrais à l'*Angkar*. Je vous prie de me tenir au courant.

Dans ce cas là, quelle serait la décision de l'*Angkar* ? J'attends de vos nouvelles.



Fait le 26 mai 1977

[Signature]

Post-scriptum : En ce qui concerne les officiers, qu'ils soient de grade lieutenant ou sous lieutenant, j'ai déjà demandé au camarade Yorn (យ៉ុន), qui est soldat du district, de les emmener ce soir même. Que l'*Angkar* en soit informée !